



**B****POUR**  
votre  
sécurité

Veuillez créer un mot de passe temporaire qui doit comporter 6 caractères alphanumériques. Lorsque vous accédez pour la première fois à votre compte par nos services automatisés, vous devrez changer ce mot de passe temporaire.

Mot de passe  
du compte :

**C****RENSEIGNEMENTS**  
financiers

Veuillez arrondir au dollar le plus près.

Revenu  
annuel total : \_\_\_\_\_

Nom de l'institution  
financière

Actif liquide net (A)  
(Liquidités et titres moins  
tout prêt grevant ces titres) \_\_\_\_\_

N° de  
domiciliation  N° de  
compte

Immobilisations nettes (B)  
(Immobilisations moins tout élément  
de passif grevant l'immobilisation) \_\_\_\_\_

Adresse

Valeur nette estimative (C)  
(C = A + B)

Adresse  
(suite)

Source  
des fonds \_\_\_\_\_

Utilisation prévue  
du compte \_\_\_\_\_

**D****SI VOUS RÉPONDEZ OUI**  
aux questions suivantes,  
veuillez préciser.

- Êtes-vous un cadre supérieur ou un administrateur d'une société dont les actions sont inscrites à la cote d'une Bourse ou d'un marché hors-bourse, ou vivez-vous avec une telle personne?  
 Oui Nom de la(des) société(s) :    
 Non
- Est-ce que vous, ou une personne avec qui vous vivez, possédez, seul ou avec un groupe, au moins 10 % des actions d'une société ouverte?  
 Oui Nom de la société :   
 Non
- Êtes-vous titulaire d'un compte de courtage auprès d'autres institutions financières ou avez-vous un mandat de négociation pour un tel compte?  
 Oui Institution(s) financière(s) :    
 Non Type de compte :  Type de compte :
- Êtes-vous titulaire d'un autre compte BMO Ligne d'action ou avez-vous un mandat de négociation pour un tel compte?  
 Oui Compte n° 1 :  Compte n° 2 :   
 Non
- Une autre personne aura-t-elle un intérêt financier dans votre(vos) compte(s) ou pourra-t-elle exercer un contrôle sur ceux-ci? Si oui, veuillez remplir la formule « Mandat de négociation ou procuration » ci-jointe.  
 Oui Nom :   
 Non  
Si oui  % d'intérêt financier

**F****DEMANDE**  
d'un compte d'options

- Depuis combien d'années investissez-vous dans les options?
- Décrivez vos connaissances en matière d'opérations sur options :  Excellente  Bonnes  Limitées  Nulles
- Expérience en matière de :  Aucune  Options d'achat et de vente  Options couvertes  
 Options découvertes
- Veuillez indiquer le type d'opérations qui vous intéresse :  Options d'achat et de vente  Options couvertes

J'ai reçu la déclaration sur les risques que comportent les contrats à terme et les options (article 4, partie G du livret Conventions du client). Je comprends les risques spéciaux afférents à la négociation d'options et reconnais que BMO Ligne d'action n'est pas inscrite pour négocier des contrats à terme. Je déclare que j'ai des ressources financières suffisantes pour soutenir toute opération à laquelle je participe.

Signature du  
titulaire \_\_\_\_\_

Date  
(AA/MM/JJ)

**F****SIGNATURES**  
CELI

- Conformément à la politique de BMO Ligne d'action, le titulaire du CELI doit avoir atteint l'âge de la majorité dans sa province ou son territoire de résidence et avoir un NAS valide.
- Un CELI ne peut être ouvert que par un particulier (par opposition à une société par actions ou une fiducie). Le compte doit être ouvert par la personne qui en est le titulaire; il ne peut pas être ouvert par une personne au nom d'une autre.
- Seul le titulaire du compte peut cotiser au CELI. Aucun reçu de cotisation ne sera produit et les cotisations ne sont pas déductibles du revenu imposable. En revanche, le revenu gagné dans le CELI n'est pas assujéti à l'impôt et les retraits du CELI (à même les cotisations ou le revenu) ne sont pas imposables.
- Il incombe au titulaire du compte de déterminer ses droits de cotisation au CELI et de veiller à ne pas dépasser le plafond autorisé. Autrement, il s'expose à un impôt de pénalité mensuel de 1 % sur l'excédent versé dans le CELI.
- Si vous devenez un non-résident, vous pouvez conserver votre CELI, et vos revenus de placement et retraits continueront de profiter de l'exonération de l'impôt. Cependant, aucune cotisation au CELI ne serait autorisée et aucun droit de cotisation ne s'accumulerait au cours des années durant lesquelles vous êtes un non-résident.

Je demande à la Société de fiducie BMO d'agir à titre de fiduciaire à l'égard de mon compte d'épargne libre d'impôt (CELI), conformément aux modalités de la convention de fiducie qui se trouve dans la Convention de compte client. Je reconnais avoir imprimé et lu la convention de fiducie et je conviens d'en respecter les modalités. Je déclare que tous les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts et véridiques et je conviens de respecter les modalités stipulées dans la Convention de compte client. Je conviens d'aviser BMO Ligne d'action immédiatement, par écrit, de tout changement important concernant mes renseignements personnels et financiers.

Je conviens que la Société de fiducie BMO, en tant qu'émetteur du CELI en vertu de l'article 146.2 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, fera une demande auprès du ministre du Revenu national pour l'enregistrement du CELI.

ACCEPTÉ PAR BMO LIGNE D'ACTION COMME MANDATAIRE POUR LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO.

Signature du  
titulaire \_\_\_\_\_

Date  
(AA/MM/JJ) | | | | | | | |

**Rappel : vous devez également remplir la section H.**

**G****SIGNATURES POUR TOUS LES COMPTES**

**NORME CANADIENNE 54-101—COMMUNICATION AVEC LES PROPRIÉTAIRES VÉRITABLES DES TITRES D'UN ÉMETTEUR ASSUJÉTI**

Les lois sur les valeurs mobilières nous obligent à obtenir vos instructions à l'égard des points ci-dessous concernant les titres que vous détenez dans le cadre de votre compte. Veuillez lire la Norme canadienne 54-101, Communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujéti, qui figure à l'article 4, partie C du livret Conventions du client.

**1<sup>re</sup> partie – Divulgence des renseignements concernant la propriété véritable**  
Vous pouvez révéler mes nom, adresse postale, adresse électronique, titres en portefeuille et langue de communication préférée (français ou anglais) aux émetteurs des titres que je détiens dans mon compte chez vous ainsi qu'à d'autres personnes ou entreprises, conformément aux lois sur les valeurs mobilières.

Oui  Non

**Remarque :** Si vous répondez « non », vous devrez acquitter tous les frais associés à la livraison de ces documents.

**2<sup>e</sup> partie – Réception des documents à l'intention des porteurs de parts**  
Veuillez cocher la case appropriée pour indiquer les documents que vous aimeriez recevoir. Les documents envoyés aux propriétaires véritables de titres sont les suivants : a) les documents liés aux procurations pour des assemblées annuelles et extraordinaires; b) les rapports annuels et les états financiers qui ne font pas partie des documents liés aux procurations; c) des documents dont l'envoi aux porteurs de parts n'est pas exigé par les lois sur les sociétés ou sur les valeurs mobilières.

- Je SOUHAITE recevoir TOUS les documents à l'intention des propriétaires véritables de titres.
- Je NE SOUHAITE PAS recevoir TOUS les documents à l'intention des propriétaires véritables de titres. (Même si je refuse de recevoir ce type de documents, je comprends qu'un émetteur assujéti, une autre personne ou une société peut me faire parvenir ces documents à ses frais.)
- Je SOUHAITE recevoir UNIQUEMENT les documents reliés aux procurations envoyés en vue des assemblées extraordinaires.

**Remarque :** Ces instructions ne s'appliquent pas à toute demande spécifique que vous pouvez présenter à un émetteur assujéti concernant l'envoi d'états financiers intermédiaires. Outre ces cas, les instructions que vous donnez dans la présente demande d'ouverture de compte ne s'appliquent pas aux rapports annuels ou aux états financiers d'un fonds de placement qui ne sont pas liés aux procurations. Un fonds de placement a le droit d'obtenir des instructions expresses de vous relativement à la question de savoir si vous désirez recevoir ce rapport annuel ou ces états financiers.

**3<sup>e</sup> partie – Langue de communication préférée**

Je conviens que les documents que je recevrai seront dans ma langue de communication préférée, s'ils existent dans cette langue.

**4<sup>e</sup> partie – Consentement à la livraison électronique**

En vertu des lois sur les valeurs mobilières, nous sommes autorisés à vous communiquer certains documents par voie électronique si vous nous y autorisez.

Je CONSENS à recevoir des documents par voie électronique et je vous ai fourni mon adresse électronique à la section A de la demande d'ouverture de compte.

Je NE CONSENS PAS à recevoir des documents par voie électronique.

Au nom du(des) propriétaire(s) véritable(s) du compte qui sera ouvert par cette demande d'ouverture de compte, j'ai lu et je comprends l'explication que vous m'avez donnée concernant la Norme canadienne 54-101, Communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujéti. Les choix que j'ai indiqués ci-dessus s'appliquent à tous les titres du(des) compte(s) indiqués dans la présente formule.

Signature du  
titulaire \_\_\_\_\_

Date  
AA/MM/JJ | | | | | | | |

**CONVENTION RELATIVE AU COMPTE POUR EXÉCUTION D'ORDRES SEULEMENT**

Je reconnais que BMO Ligne d'action n'offre pas de conseils personnels ni ne fait de recommandations précises personnalisées en matière de placement et n'est pas tenue de m'aviser quant à la pertinence de mes décisions de placement ou de mes opérations. Je reconnais que je suis responsable de mes décisions de placement ainsi que de tout profit ou perte qui peut en résulter. Je reconnais également qu'il est de mon devoir de me conformer aux exigences de la Bourse de Toronto en ce qui a trait à l'inscription et au traitement des ordres, et que BMO Ligne d'action se réserve le droit de rejeter, de modifier ou de supprimer tout ordre, ou d'annuler toute opération résultant d'un ordre que j'ai envoyé, qui n'est pas conforme aux exigences de la Bourse de Toronto.

Signature du titulaire \_\_\_\_\_

Date AA/MM/JJ

**RENSEIGNEMENTS SUR LE COURTIER CHARGÉ DE COMPTE**

Je reconnais avoir été informé du fait que BMO Ligne d'action est un remiser et BMO Nesbitt Burns Inc., un courtier chargé de compte à l'égard de mon compte. BMO Ligne d'action doit veiller à ce que toutes les exigences de conformité soient respectées pour mon compte. À des fins de comptabilité et de réglementation, je suis considéré comme un client de BMO Nesbitt Burns Inc. qui est chargée de l'exécution et du règlement des opérations, de la garde des titres, de la préparation des des avis d'exécution et des relevés de comptes. BMO Banque de Montréal détient les soldes en espèces des comptes non enregistrés et la Société de fiducie BMO détient, pour sa part, les soldes en espèces des comptes.

**PROTECTION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Nous nous engageons à respecter et à protéger la confidentialité de tous les renseignements personnels que vous nous fournissez. Le respect du caractère confidentiel de ces renseignements est notre priorité absolue. Nous utilisons ces renseignements pour vérifier votre identité et vous protéger, vous et BMO Ligne d'action, contre la fraude, pour mettre en place et administrer les produits et services que vous avez demandés et pour nous conformer aux exigences réglementaires en vigueur dans notre secteur d'activité.

Vous acceptez que, dès le début de notre relation et pendant toute sa durée, nous puissions recueillir, utiliser et communiquer des renseignements à votre sujet, notamment pour les motifs suivants : établir votre identité, vous fournir des services, comprendre vos besoins financiers, vous protéger et nous protéger contre la fraude et les erreurs, respecter les exigences juridiques et réglementaires et vous proposer des produits et des services.

- Je consens à ce que BMO Ligne d'action et BMO Groupe financier échangent des renseignements concernant mon compte, en vue de m'offrir des produits et services financiers susceptibles de m'intéresser.
- Je ne consens pas à ce que BMO Ligne d'action et BMO Groupe financier échangent des renseignements concernant mon compte.

En signant cette demande d'ouverture de compte, je comprends et j'accepte qu'à l'occasion, BMO Ligne d'action me fera parvenir de l'information, y compris des messages de marketing direct, visant à lui permettre de mieux comprendre mes besoins et de me renseigner sur les produits et services susceptibles de m'intéresser. Je comprends et j'accepte aussi que mon NAS puisse être utilisé à des fins administratives et en vertu des exigences en matière de déclaration de revenus.

Je peux changer les préférences indiquées ci-dessus en tout temps, en communiquant avec BMO Ligne d'action. Le service que je reçois à l'égard de mon compte tel que stipulé dans la présente convention n'est en aucun cas conditionnel ou dépendant de mes préférences. Je reconnais que je ne peux me soustraire à l'obligation de partager mes renseignements personnels si je demande un produit ou un service qui est offert conjointement par BMO Ligne d'action et une autre société membre de BMO Groupe financier.

Signature du titulaire \_\_\_\_\_

Date AA/MM/JJ

Veillez fournir une photocopie de deux pièces d'identité, dont une avec photo. Si vous êtes déjà titulaire d'un compte BMO Ligne d'action ou de BMO Banque de Montréal, veuillez inscrire votre NAS et le(s) numéro(s) de compte sur la photocopie. Si vous n'êtes pas titulaire de tels comptes, veuillez inscrire votre NAS sur la photocopie et inclure un chèque tiré sur une banque canadienne.

Je, le Titulaire du CÉLI, désigne mon époux ou conjoint de fait (dont le nom est indiqué cidessous) comme titulaire successeur du CÉLI à mon décès. En tant que titulaire successeur, mon époux ou conjoint de fait acquerra tous mes droits à titre de titulaire du CÉLI à mon décès, et le CÉLI sera maintenu à son nom. (Les termes « époux » et « conjoint de fait » s'entendent au sens qui leur est donné dans la Loi de l'impôt sur le revenu.)

Je comprends que cette désignation ne prendra pas effet si la personne dont le nom est indiqué ci-dessous n'est plus mon époux ou conjoint de fait à mon décès (ou si elle décède avant moi). Je comprends également que je peux révoquer ou modifier cette désignation en tout temps, et qu'il m'incombe de soumettre une nouvelle désignation en cas de rupture de mon mariage ou partenariat domestique (ou si la personne dont le nom est indiqué ci-dessous décède avant moi) si je désire désigner une autre personne.

Nom de l'époux ou conjoint de fait \_\_\_\_\_

Prénom de l'époux ou conjoint de fai \_\_\_\_\_

Numéro d'assurance sociale de l'époux ou conjoint de fait \_\_\_\_\_

Signature du titulaire \_\_\_\_\_

Date AA/MM/JJ

\* Cette désignation n'est pas possible au Québec en raison des différences du système juridique québécois.